



# Stage artistique Animé par Aramis Couturier

**Dimanche 23 novembre 2025**

Adultes – Tous niveaux

Salle des douves / Salle des Fêtes

Place de l'hôtel de Ville – Montaigu-Vendée

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TÉL : ..... MAIL : .....

**Horaires :** 9h00-12h30-13h45– 17h15 – Demi-journée (3h30) ou journée complète (7h avec pause déjeuner)

**Thème et descriptif :** *Exploration, création & imagination*

**Objectif :** Une journée ponctuée de petits exercices ludiques pour :

- Stimuler l'imagination
- Créer un espace d'échange bienveillant
- Explorer les symboles, motifs et rythmes de création propres à chacun
- Lâcher prise et s'amuser à travers la pratique artistique

### **Matin (9h00 – 12h30)**

9h00 – Autoportrait & introduction personnelle  
9h30 – Création collective  
10h00 – Visages dans les gribouillis  
11h00 – L'œuvre déchirée  
11h30 – Objet du quotidien  
12h30 – 13h45 : Pause déjeuner

### **Après-midi (13h45 – 17h15)**

13h45 - Qui suis-je à travers l'art ?  
14h15 – Portrait croisé  
14h45 – Mot du hasard  
15h15 – Collage libre  
15h45 – Collage + texte  
16h15 – Journal de bord illustré

**Organisation :** La ville de Montaigu-Vendée se charge des inscriptions, de l'accueil et de l'organisation du stage.

**Tarif du stage par personne :** Demi-journée : 25 € - Journée complète : 45 €. Les inscriptions se concrétisent par le versement d'un chèque d'acompte de 10 € pour la demi-journée ou de 15 € pour la journée complète à l'ordre de Aramis Couturier transmis avec la fiche d'inscription. Le solde restant sera versé à l'artiste le premier jour du stage.

### **Règlement du stage**

- Le nombre minimum de stagiaires est de 4 personnes et le maximum, de 8.
- La liste du matériel sera envoyée à tous les stagiaires.
- La ville de Montaigu-Vendée et l'artiste pourront annuler les inscriptions, une semaine avant le stage, si le nombre de stagiaires inscrits est inférieur à 4, sans que quiconque puisse prétendre à une indemnité, les stagiaires étant remboursés de leur acompte.
- Tout désistement à l'initiative d'un stagiaire inscrit intervenant moins de 3 semaines avant le début du stage ne donnera pas lieu au remboursement de l'acompte versé.
- Les frais de transport, hébergement et repas seront à la charge du stagiaire.

Fait à .....

« Bon pour accord » et signature

Le .....

À retourner au service culturel par courrier ou par mail :  
Hôtel intercommunal – 1 rue Henri Joyau - 85600 Montaigu-Vendée  
Contact : [culture@terresdemontaigu.fr](mailto:culture@terresdemontaigu.fr) / Tel. 02 51 46 45 45

